FRANCE.
MINISTÈRE
de
L'AGRICULTURE
et
DU COMMERCE.
—
3e SÉRIE
DES AVIS DIVERS.
—
N° 392.

DOCUMENS SUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR.

ÉTATS BARBARESQUES.

Faits commerciaux. N° 3.

MAROC, TUNIS ET TRIPOLI.

SOMMAIRE.

SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1847.

I.

MAROC.

MOUVEMENT COMMERCIAL EN 1846.

Le commerce maritime du Maroc s'est élevé, en 1846, à 14 millions 378,701 francs, savoir :

		fr.	fr.
Importations ..	Marchandises.............	5,485,302	6,768,085
	Numéraire............	1,282,783	
Exportations ..	Marchandises.......................		7,610,616
	Total................		14,378,701

Mogador a figuré dans ce total pour 6 millions 642,785 francs. Reste donc pour les autres ports, Rabat, Casablanca, Larache, Tétuan, Tanger et Mazagan, 7 millions 735,916 francs. On trouvera plus loin le détail des échanges pour chacun de ces ports.

L'année la plus rapprochée de 1846, sur laquelle le Ministère ait pu recueillir des renseignemens, est 1842; c'est avec cette année que l'on va comparer les résultats de 1846.

Les importations de 1842 s'étaient élevées à 10 millions 290,000 francs; les exportations, à 8 millions 191,000 francs. Total, 18 millions 481,000 francs.

Ainsi le commerce du Maroc a subi, de 1842 à 1846, une diminution de près de 4 millions; déjà 1842 avait, comparativement à 1841, faibli de plus de 3 millions. En 6 ans, le commerce du Maroc a donc décru d'un peu plus du tiers.

On s'expliquera cette diminution, qui a surtout affecté les importations, si l'on considère que le Gouvernement marocain avait, dès 1841, grevé la plupart des marchandises étrangères de droits excessifs. Les justes représentations des Consuls étrangers, de celui de France en particulier, ont en dernier lieu fait ramener ces droits à un taux général de 20 p. 0/0 de la valeur.

Malgré cette amélioration, on ne peut se dissimuler que le commerce du Maroc soit et paraisse devoir rester longtemps dans un état de souffrance, spécialement par suite du système de crédit que le Gouvernement marocain a établi en faveur des commerçans indigènes, et qui est

très préjudiciable au commerce étranger. Aussi les négocians européens abandonnent-ils presque tous le pays.

Voici quels ont été, d'après les renseignemens recueillis dans le pays (1), les chiffres du commerce avec la France en 1846 :

		fr.	fr.
Importations. .	Marchandises..............	192,613	357,213
	Numéraire..................	164,600	
Exportations. .	Marchandises.........................		1,570,160
	Total.........................		1,927,373

Comparativement à 1842, c'est une diminution d'un peu plus de 1 million.

On ne perdra du reste pas de vue que le commerce du Maroc avec la France n'est pas exactement représenté par ces chiffres, tout officiels qu'ils sont. Il faudrait y ajouter le commerce *indirect* qui s'effectue par Gibraltar, et qui est considérable : — beaucoup d'articles, tels que peaux, sangsues, figurent dans les échanges de l'Angleterre, dont ils grossissent le chiffre (2), bien que de l'entrepôt de Gibraltar ils soient, dans la proportion des 3/4, réexpédiés sur Marseille. A cet élément d'affaires, se joint l'introduction interlope : elle est considérable sur la frontière du Maroc et s'exerce avec avantage sur les articles de haute valeur et de faible volume, spécialement sur les fils d'or, franges, galons, etc.

Navigation.

Elle a employé en 1846 :

	Navires.		Tonneaux.
A l'entrée..............................	288	jaugeant	19,267
A la sortie..............................	285	—	18,877
Totaux.....................	573		38,144

Ces chiffres présentent, comparativement à 1842, une diminution de 200 bâtimens, mais un accroissement de 1,709 tonneaux, d'où il suit que, si le mouvement des traversées s'est ralenti, les chargemens ont été plus forts.

Dans les nombres ci-dessus, la navigation avec la France a compté pour 51 bâtimens et 5,813 tonneaux, dont :

		Nav.	Tonn.
Sous pavillon..	français..............................	24	2,260
	tiers..............................	27	3,553

(1) Voir, pour notre commerce avec l'ensemble des Etats Barbaresques (moins l'Algérie), d'après les tableaux de nos douanes, page 35.

(2) Ce qui concourt à accroître le chiffre officiel et l'importance du commerce de l'Angleterre au Maroc, c'est que les marchandises françaises introduites par Gibraltar sont estampillées en cette ville, par le commerce anglais, de *marques anglaises*. Les Arabes, par suite, ne voient guère chez eux que des marchandises provenant d'Angleterre ou réputées telles, et ils en concluent que l'Angleterre est la seule grande nation commerciale.

Il ne se fait au Maroc aucune opération directe de banque avec le continent européen : c'est exclusivement par Gibraltar, et d'après le change de cette place, que se règlent les transactions de l'espèce.

Comparés à ceux de 1842, ces résultats donnent, pour notre pavillon, un accroissement de 7 navires et de 658 tonneaux, et pour le pavillon tiers, une diminution de 1 navire et de 240 tonneaux.

La navigation avec l'Angleterre a compté 466 bâtimens et 28,352 tonneaux. C'est la fréquence de l'intercourse avec Gibraltar qui accroît ainsi ce chiffre de navigation : la plupart des bâtimens qui l'effectuent sont d'un très faible tonnage.

L'Espagne et le Portugal ont compté, dans le mouvement maritime du Maroc, pour 52 bâtimens et 2,896 tonneaux. La Sardaigne et la Belgique y figurent chacune pour 2 navires.

Commerce.

IMPORTATIONS.

	Valeurs.	Principaux pays de provenance.	
	fr.		fr.
Tissus.. de coton	3,081,016	Angleterre	3,175,881
		France	2,160
Tissus.. de laine	483,566	Angleterre	482,216
Tissus.. de soie	74,186	Angleterre	70,436
Sucre brut ou raffiné	434,547	Angleterre	402,999
Fer, acier, plomb	418,889	Angleterre	355,844
		France	50,295
Soies écrues	349,495	Angleterre	348,045

A ces articles s'ajoutaient : du café pour 79,550 francs; du coton, 47,239; des cuirs, 64,366; du papier, 24,678; des drogueries et teintures, 65,070; de la quincaillerie, 10,616; du soufre, 12,320; du thé, 83,478; des fils de coton, 75,397; des verreries et porcelaines, 74,186; de la parfumerie, 4,449, etc.

EXPORTATIONS.

	Quantités.	Valeurs.	Principaux pays de destination.	
	kil.	fr.		fr.
Laines lavées et en suint	1,219,000	1,813,000	France	982,000
			Angleterre	693,000
			Sardaigne	130,000
Gommes	788,000	1,398,000	Angleterre	1,388,000
Fruits frais et secs	1,183,000	1,015,000	Angleterre	997,000
Peaux de chèvre et cuirs	211,000	946,000	France	540,000
			Angleterre	330,000
			Portugal	66,000
Sangsues	pièces. 10,908,000	590,000	Angleterre	490,000
			Espagne	100,000

On peut citer ensuite, comme articles dont l'importation s'est élevée, pour chacun d'eux, à plus de 100,000 francs : la cire jaune, l'écorce de

chêne, les bœufs, les céréales (blé, fèves, maïs et orge), la sandaraque, les peaux et souliers de maroquin, etc.

Voici comment se répartissait entre les ports de l'Empire le mouvement des marchandises portées ci-dessus :

	IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
		fr.		fr.
TANGER.....	Sangsues, bœufs, dattes, cire, cuirs, peaux de chèvre, etc...............	928,810	Tissus de coton, tissus de laine, sucre, café, fer, etc.	767,242
TÉTUAN.....	Ecorce de chêne, tissus de laine (ceintures), ceintures de soie, cire, etc....	524,357	Tissus de coton, tissus de laine, soie écrue, etc....	1,042,318
LARACHE....	Ecorce de chêne, cuirs, peaux de chèvre, cire, etc.	483,456	Tissus de coton, fer, sucre, café, épicerie (girofles, poivre. etc.), etc....	557,436
RABAT......	Laine, écorce de chêne, etc.	371,287	Tissus de coton, sucre, café, etc...............	276,684
CASABLANCA.	Laine, écorce de chêne, etc.	1,070,404	Numéraire, tissus de coton, sucre, café, etc.....	596,534
MAZAGAN...	Laine, peaux, cire, gomme, etc....................	760,598	Tissus de coton, numéraire, sucre, café, épicerie, etc................	356,990
MOGADOR ...	Fruits secs, gommes, laines, peaux, cire, etc......	3,471,904	Tissus de coton, tissus de laine, numéraire, fer, sucre, café, etc...........	3,170,881
	TOTAL GÉNÉRAL. ...	7,610,616	TOTAL GÉNÉRAL. ...	6,768,085

Taux du fret à Tanger, en 1846.

A Marseille, qui est pour ainsi dire le seul port de France en relation d'affaires avec le Maroc, le fret ordinaire, pour les navires français qui doivent charger certaines marchandises, s'établit comme il suit :

Laines.. { surges..............................	5	fr. les 50 kil.
Laines.. { lavées..............................	7	id.
Peaux de mouton..............................	5	id.
Cuirs et cire..................................	3	id.
Autres marchandises réputées de poids........	3	id.
Cuirs de bœuf, en saumure, qui pèsent beaucoup plus..................................	3	les 100 kil.

et, dans tous les cas, 10 p. 0/0 de chapeau.

Ce sont là les marchandises que Marseille tire le plus habituellement du Maroc.

L'assurance maritime est de 1 à 1 1/4 p. 0/0.

Navires étrangers. — Le fret des bâtimens sardes ou autres qui sont nolisés à Marseille pour Tanger, est moindre que celui des navires français, parce que les marchandises qu'ils rapportent en France paient des droits d'entrée plus élevés que si elles y étaient apportées par navire français.

Le négociant cherche ainsi à balancer, par la diminution du fret, l'augmentation des droits qu'il est obligé de payer pour les marchandises qu'il reçoit par navire étranger.

Le fret ordinaire pour les ports de *Cork*, *Dublin*, *Liverpool* et *Londres*, et qui se règle également dans ces villes, pour les navires anglais qui viennent prendre des marchandises dans les ports du Maroc, est :

Pour l'*écorce de chêne* de 26 à 28 shillings par tonneau;

Pour la *laine surge*, qui s'expédie le plus fréquemment à Londres, le fret, dans cette ville, est de 4 livres sterling par tonneau;

Pour la *laine lavée*, 7 1/2 livres sterling par tonneau.

L'assurance maritime est de 2 1/2 p. 0/0.

Notice sur le commerce de Mogador.

Le commerce de cette ville, la plus importante du Maroc pour les transactions avec l'étranger, est depuis 6 à 7 ans en décadence continue. La cause, comme on l'a dit plus haut (voir pages 3 et 4), tient surtout aux préférences partiales ou plutôt exclusives que le Gouvernement accorde aux commerçans indigènes. Cet état de choses semble néanmoins s'être un peu modifié sous l'influence des représentations qui ont été faites à l'empereur.

De tout temps le commerce de Mogador avec l'Europe s'est réparti entre Londres et Marseille. En dernier lieu, Gibraltar est venu occuper une place importante dans ces relations, notamment depuis un an, grâce à l'établissement, à Mogador, de quatre Maures Tétuanais qui adressent à Gibraltar leurs chargemens du Maroc, et en tirent des denrées coloniales, du fer et des articles manufacturés anglais.

On ne doit pourtant considérer Gibraltar que comme un entrepôt auquel sa proximité a fait donner cette préférence, car tout ce qui y arrive de Mogador est réexporté à Londres et à Marseille. Londres reçoit de Mogador les produits les plus riches du Maroc.

La *gomme*, qui est l'objet principal des exportations en Angleterre, ne vient qu'en petite quantité à Marseille, où elle peut difficilement supporter la concurrence des gommes du Sénégal.

La même observation s'applique aux gommes blanches, dites du *Soudan*, mélange composé en partie de gommes du Sénégal dures, et en partie de gommes friables, et ayant tous les caractères de la gomme

arabique. Cette dernière sorte étant importée à Marseille par Alexandrie en assez grande quantité, fait concurrence aux gommes du Soudan, qui pèchent en général par la blancheur. Les Anglais, moins habitués que nous aux véritables gommes arabiques, paient les gommes du Soudan un prix plus élevé que nous ne pourrons le faire, tant qu'Alexandrie nous en fournira abondamment.

La *sandaraque* va aussi, en presque totalité, à Londres, d'où elle est, en grande partie, réexportée pour Paris. Marseille en reçoit directement une petite quantité.

Les *amandes*, dont il se fait un grand commerce, ont, à Londres, leur débouché principal; Marseille en reçoit très peu, ce qui s'explique par la production de la Provence, et par les quantités assez considérables que l'Espagne, la Sicile et la Sardaigne fournissent à l'entrepôt de cette ville. Les sortes douces et amères de Mogador sont en général d'une qualité inférieure. Des envois à Marseille n'ont été reçus que pour la réexportation dans le nord de l'Europe.

Les *laines*, exportées de Mogador, sont un article d'une importance secondaire. Elles iraient en totalité à Marseille, si elles n'étaient nécessaires pour compléter les chargemens pour Londres, comme marchandises d'encombrement. Les prix qu'elles rencontrent sur ces deux marchés sont à peu près égaux.

Les *cuirs de bœuf* sont en général adressés à Marseille, qui les consomme et en fournit à l'Italie. La quantité en est peu considérable.

Les *peaux de chèvre*, qui forment souvent la totalité des chargemens adressés à Marseille, étaient autrefois exportées aussi par les Américains et surtout par les Anglais. Ces derniers y ont à peu près renoncé depuis trois ans. Aussi les importations à Marseille ont-elles atteint un chiffre inconnu jusqu'alors. On n'évalue pas à plus de 6,000 balles la quantité annuelle adressée à Marseille durant les dix années qui ont fini en 1844. En 1845, le chiffre a dépassé 9,000 balles, et il est probable qu'il s'élèvera à 10,000 balles pour l'année 1846. La totalité de ces peaux passe dans les tanneries de Marseille et est ensuite dirigée sur Lyon et surtout sur Paris.

Les *cires*, qui étaient autrefois très renommées, se répartissaient presque également entre Londres et Marseille. La fraude qui s'est introduite depuis quelques années dans la préparation de cette marchandise, à laquelle on mêle une grande quantité de suif, en rend le débouché difficile sur les marchés européens.

Notice statistique et commerciale sur la ville de Rabat.

Rabat, ville maritime considérable, est néanmoins peu connue; son importance est déjà ancienne, et Jacoub-al-Mansour (Almansor), frappé des avantages de sa position, avait conçu le dessein d'y établir le siége

de son gouvernement. Si Mogador, situé à l'une des extrémités de l'empire, peut réunir sur son marché les denrées des pays circonvoisins et offrir aux commerçans étrangers de plus grandes ressources, Rabat, dont le commerce extérieur n'est pas sans importance, entretient de son côté des relations suivies avec tous les points de l'intérieur : grâce à sa position centrale, toutes les productions de la contrée viennent y affluer et peuvent s'acheter à des prix plus modérés que dans les autres ports de l'empire. Rabat est en outre une ville industrielle de premier ordre, et les riches produits de ses fabriques alimentent les principaux bazars du Maroc.

AGRICULTURE. — Les terres qui avoisinent la ville sont d'une rare fécondité et l'on trouve réunies aux portes de Rabat la plupart des productions qui croissent dans les diverses parties du Maroc : on y cultive le blé, l'orge, le maïs, le lin, le doura, les fèves. Outre les magnifiques jardins d'orangers, il y a encore à Rabat d'immenses potagers qui produisent en quantité des légumes, des melons, des pastèques, des patates et même des pommes de terre. On trouve aux alentours une espèce de truffe sans parfum, mais d'un goût agréable. Les plants de vigne sont considérables ; les raisins sont de bonne qualité, et les Juifs en font d'excellent vin. On y remarque une assez grande variété d'arbres fruitiers tels que pruniers, poiriers, pommiers, abricotiers, coignassiers, figuiers ; mais, faute de soins intelligens, les fruits sont de qualité très inférieure. Le beau développement des mûriers et des oliviers épars dans les jardins indique que les arbres se multiplieraient facilement si on prenait la peine de faire des plantations. A quelques lieues de la ville, sur la rive droite du fleuve s'étendent de grandes forêts de chênes; l'écorce de cet arbre est une source importante de commerce, et ses énormes glands remplacent nos châtaignes sans trop de désavantage. Au delà des terres cultivées, s'étendent d'abondans pâturages au milieu desquels paissent d'innombrables troupeaux de gros et de menu bétail, les plus beaux peut-être du Maroc : les brebis ont de riches toisons et leur laine est très estimée.

A Rabat, il ne pleut pas en été, mais les pluies sont ordinairement abondantes pendant l'hiver; les rosées de la nuit les remplacent pendant la belle saison. L'humidité continuelle, pénétrante, dont l'atmosphère est chargée, cause de grands dégâts dans l'intérieur des maisons : non-seulement elle couvre de rouille les objets de fer et d'acier, mais elle s'attaque encore aux habits et jusqu'aux meubles qui moisissent rapidement si l'on n'en prend le plus grand soin.

INDUSTRIE. — Rabat est surtout une ville industrielle ; si l'on excepte Fez, où cependant on ne fabrique guère que des articles de luxe, des étoffes de soie, des ceintures brochées d'or et d'argent, des écharpes de gaze légère, il n'y a pas dans l'empire une seule ville qui puisse, sous ce rapport, rivaliser avec Rabat. Les objets qu'on y confectionne sont riches, variés et se vendent sur les lieux à des prix très modérés. On fait surtout un grand nombre de tapis de toutes qualités, dont les plus fins, quoiqu'ils n'égalent pas ceux du Levant, sont néanmoins justement estimés. Ce sont les femmes qui s'occupent de ce travail, et si les tapis qui sortent de leurs mains ne sont pas toujours irréprochables, c'est que leurs métiers sont très imparfaits. C'est de Rabat que sortent la

plupart des couvertures de laine et des burnous. On y tisse des étoffes imperméables à la pluie, appelées *Djellabia*, et qui sont très recherchées même par les Européens. On y trouve une variété infinie de haïks; le plus grand nombre est en laine pure ou en laine entremêlée de soie et d'une finesse extrême : on en fabrique aussi en coton ; mais ils sont généralement dédaignés. Il y a des ouvriers en soie qui font des cordelières, des glands, du cordonnet rond et plat qui sert à orner les habillemens des Juifs et des Maures. On confectionne à Rabat des nattes d'un fini merveilleux ; des orfèvres travaillent l'or, l'argent et le cuivre; les teinturiers s'y trouvent en grand nombre, et les brillantes couleurs des tapis témoignent de l'habileté de ces industriels; des artistes marocains peignent sur bois de capricieuses arabesques d'un éclat surprenant. Il y a, enfin, dans la ville plusieurs fabriques de poterie commune, des corderies, des selleries, des fabriques d'armes, des tanneries; mais les maroquins de Rabat sont inférieurs à ceux de Fez.

MONNAIES. — L'Empereur vient d'établir à Rabat une fabrique de monnaies de cuivre ; mais il est impossible de rien voir de plus mal frappé que les échantillons qui en sont déjà sortis et qui ressemblent du reste aux échantillons des autres fabriques de l'empire. On frappe dans le Maroc des pièces d'or, d'argent et de cuivre ; les monnaies d'Espagne, la piastre forte surtout,y sont très recherchées et, depuis quelque temps, la pièce de 5 francs y jouit d'une grande faveur. La valeur des monnaies étrangères est très variable.

COMMERCE. — Le commerce du Maroc est en voie de décadence, mais Rabat, grâce à sa position exceptionnelle, est la ville de l'empire qui souffre le moins. Les établissemens Européens de Mogador, de Mazagan, de Casablanca diminuent et tendent à disparaître. Cependant le Maroc possède des ressources considérables, qui enrichiraient ses habitans si elles étaient habilement exploitées ; mais le gouvernement ne fait presque rien pour arrêter le mal, qu'il aggrave au contraire par ses mesures arbitraires. Plusieurs causes ont concouru à amener ces déplorables résultats : l'absence de relations établies sur des bases solides et régulières ; le peu de fixité dans les tarifs des droits de douane, qui varient du jour au lendemain dans la même localité et qui diffèrent souvent d'une ville à l'autre ; le taux excessif de ces mêmes droits à l'entrée comme à la sortie ; enfin, le système décourageant des monopoles et des priviléges qui placent entre les mains de quelques accapareurs favorisés, à l'exclusion de tous autres, les plus riches produits de la contrée. Si Rabat souffre moins que les autres ports du Maroc de ce malheureux état de choses, cela tient principalement à sa situation géographique. Non-seulement cette ville populeuse fait une consommation considérable de denrées et de marchandises de toute espèce, mais c'est elle qui fournit aux besoins de Salé, de Fez, de Mekinez et même de Maroc conjointement avec Mogador. Les productions de l'intérieur, qui encombrent ses marchés, vont alimenter ceux de Larache, de Tanger ou de Téluan, lorsqu'elles ne s'écoulent pas au dehors; dans les années d'abondance, la viande et les céréales se vendent à vil prix dans les bazars de Rabat, et, dans les temps de disette, lorsque la misère est générale, cette ville possède encore des ressources que les autres cités lui envient.

RELATIONS AVEC GIBRALTAR. — Les bâtimens qui fréquentent les ports du Maroc viennent presque tous de Gibraltar et presque tous y retournent : dans l'espace de dix mois, on n'a vu que 1 seul navire sarde chargé de laines qui soit allé directement de Rabat à Marseille. En faisant du port anglais l'entrepôt général des produits de l'empire, le commerce marocain ne prouve pas qu'il ait toujours l'intelligence de ses véritables intérêts ; non-seulement les bâtimens qui vont de Rabat à Gibraltar sont obligés de faire 10 jours de quarantaine dans ce dernier port, mais la plus grande partie de leur chargement étant destinée pour d'autres lieux, ils se condamnent à supporter des frais énormes d'emmagasinage et de transbordement, frais qu'il serait facile d'éviter si ces mêmes bâtimens transportaient les cargaisons à leur destination définitive.

La même observation s'applique au commerce d'importation. Il ne faut pas croire, en effet, que les navires qui font le voyage de Gibraltar à Rabat n'y portent que les produits des manufactures anglaises ; quelquefois la plus grande partie de leur cargaison, et c'est ordinairement la plus riche, se compose de marchandises de France, telles que draps, velours, damas, brocart, fil d'or et d'argent, etc., etc., articles qu'on pourrait livrer aux Marocains à des prix plus modérés qu'on ne le fait aujourd'hui, s'ils étaient directement importés de Marseille.

Les principales marchandises qu'on exporte de Rabat sont : les laines lavées et en suint, les cuirs, les peaux de chèvre et de mouton, les maroquins, l'écorce de chêne et les sangsues, la cire, l'huile, le beurre, le suif, le henné, les cornes de bœuf, le crin en petite quantité, les haïks, les tapis et quelques belles planches de bois de harar, espèce de cèdre ou de cyprès sauvage dont on fait de beaux meubles. Les céréales, les chevaux, les bœufs, les moutons ne peuvent être embarqués qu'avec une licence de l'Empereur. La somme annuelle de ces exportations est de 2 millions de francs (année moyenne).

Les marchandises d'importation sont : le drap, le velours, le damas, le brocart, les fils d'or et d'argent, les calicots, la mousseline, les mouchoirs de coton, la soie brute, le fil, le coton en laine, le sucre, le thé, le café, le tabac, le safran, la cannelle, le poivre en grains, les clous de girofle, les noix muscades, le mastic, l'alun, le tartre, l'indigo, le bois de campêche, la salsepareille, la lavande, les porcelaines, la faïence, la verrerie, divers objets de quincaillerie, le fer, l'acier et le cuivre. L'importation du soufre, de la poudre et de la cochenille est interdite, si ce n'est pour le compte du gouvernement. La somme totale annuelle de ces importations (voir pour les détails les états ci-dessus mentionnés) est de 1 million de francs.

II.

TUNIS[1].

COMMERCE AVEC L'ALGÉRIE.

Les marchandises de Tunis sont introduites en Algérie par :

1° El-Kef;
2° Tebessa;
3° Le Djérid;
4° L'Ouad-Souf.

Voici la nomenclature de ces marchandises avec les prix sur la place de Tunis, et les noms des bazars où elles sont achetées :

BAZARS.	NATURE DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	PRIX.	
			p[2]	kb[3]
Souk es seraïria.....	Fusils longs, canons, modèle arabe ...	le fusil.	20	»
Souk el attarin......	Essence de rose commune............	le mitkal (4).	5	»
Souk etturk (marchands maltais)....	Toiles de coton écrues (Malti).........	pic arabe (5).	»	4
	Id. coton blanches (Ambarguis).	id.	»	5
	Mouchoirs de coton, toute espèce......	le mouchoir.	1	»
Souk el haraïria	Soie en fil commun, toutes couleurs...	la livre (6).	36	»
	Fichus de soie à bandes parallèles, de diverses couleurs..................	le fichu.	2	8

(1) Ce chapitre et les suivans, sur Tunis, ont été extraits des rapports transmis par M. Prax, chargé d'une mission d'exploration dans les Régences barbaresques, par les Départemens de l'Instruction publique, du Commerce, des Affaires étrangères et de la Guerre.
(2) La piastre de Tunis = 0 fr. 75 c.
(3) Le kharoube = 0 fr. 0 5c.
(4) Le mitkal = 4 grammes 78.
(5) Le pic arabe = 0 mètre 488. — Le pic turc = 0 mètre 64. — Le pic pour les draps = 0 mètre 68.
(6) La livre (16 onces) de Tunis = 510 grammes.

BAZARS.	NATURE DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	PRIX. pi.	PRIX. kh.
Chouachi souk essiera	Chachias, bonnets rouges de petite dimension, pour les Arabes	le bonnet.	4	»
	Corail en longs morceaux, non travaillés, percés de part en part	la livre.	80	»
Souk el Felga	Anneaux, plomb et étain, avec un cachet en verre	l'anneau.	»	1
	Bracelets, plomb et étain	la paire.	»	5
	Id. en verre	id.	»	4
	Miroirs ronds montés sur zinc (1)	le miroir petit modèle.	»	3
	NOTA. Il y a dans ce bazar 2 magasins de quincaillerie où l'on trouve une masse d'objets de parure à bon marché.			
Souk el Garana (Juifs de Livourne)	Acier	la livre.	»	8
	Aiguilles à coudre	le 1,000.	1	12
	Alun	la livre.	»	5
	Amadou	id.	1	4
	Balles de plomb	id.	»	6
	Benjoin	id.	3	»
	Boîtes à parfums, en bois	la douze.	1	8
	Boutons de rose secs	la livre.	1	»
	Cadenas	le cadenas.	»	4
	Café	la livre.	»	10
	Cannelle, 2e qualité	id.	1	4
	Cohol	id.	1	»
	Cuillers de Constantinople, en bois	la dizaine.	1	»
	Id. de Tunis, en bois	la douze.	»	4
	Fer-blanc en feuilles	la feuille.	»	4
	Fil à coudre de toutes les couleurs	la livre.	3	»
	Girofle	id.	1	8
	Indigo	id.	6	»
	Jasmin (Pommade de)	le pot.	»	4
	Mastic	la livre.	7	»
	Opium	id.	15	»
	Papier blanc	la rame.	10	»
	Id. gris	id.	2	8
	Peignes en corne ou en bois	le peigne.	2 k à 2 p ½	
	Poivre	la livre.	»	8
	Rasoirs	le rasoir.	»	4
	Safran	la livre.	50	»

(1) L'auteur du présent Rapport a acheté à Tunis un de ces miroirs, portant la marque E.*P. PARIS. Il l'a payé 0 fr. 15 c. ou 3 kharoubes. Il avait déjà acheté des miroirs de ce genre chez Beizi, fabricant à Paris, rue Dupetit-Thouars, et les avait payés 1 franc la douzaine. Les marchands ambulans, à Paris, les vendent 0 fr. 20 c. et 0 fr. 25 c. le miroir. On voit que les marchands musulmans de Tunis se contentent d'un bénéfice bien peu considérable.

Ceci explique pourquoi une grande partie de l'Algérie méridionale s'approvisionne encore à Tunis. Cette ville possède ce que nous n'avons nulle part en Algérie, savoir de nombreux bazars où les Arabes peuvent s'approvisionner à bon marché, où ils trouvent surtout des *fusils* et un grand assortiment de denrées à leur convenance.

BAZARS.	NATURE DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	PRIX.
			pi. kh.
Souk el Garana (*suite*)	Serr'in (1)	la livre.	1 »
	Sucre (cassonade jaune)	id.	» 10
	Id. (Id. blanche)	id.	» 12
	Id. (Id. très blanche appelée boundki)	id.	» 14
	Tabatières	la tabatière.	1 à 4 p.
	Tartre	la livre.	» 12
	Verroteries de toute espèce	»	»

1° El-Kef (2).

Il y a 3 journées 1/2 de caravane de Tunis à El-Kef. Une caravane de 30 à 50 chameaux part régulièrement toutes les semaines, le lundi et le samedi, du Kef pour Tunis. Il y a, en outre, à des intervalles plus ou moins rapprochés, des départs de petites caravanes de 5 à 10 chameaux.

Les caravanes portent à Tunis des laines, du beurre (semen), du blé, des burnous.

Elles chargent, pour le retour, les marchandises que nous avons énumérées. Il y a tous les jeudis un grand marché au Kef. Les Hanencha le fréquentent; ils y apportent principalement de l'argent et y prennent les marchandises de Tunis.

Un musulman de Tunis, commissionné par un négociant français pour la vente des fusils qui viennent de Belgique, a envoyé, depuis six mois, un associé au Kef, pour recevoir les fusils qui lui sont expédiés de Tunis et les vendre aux Arabes.

2° Tebessa.

Les gens du Djérid vont fréquemment, par petites caravanes de 5 à 10 chameaux, du Djérid à Tunis, *et vice versâ*, en passant par Tebessa. Il y a, dans cette ville, de 40 à 50 boutiques, tenues par des Djéridia et approvisionnées par lesdites caravanes.

---

(1) Ce sont des racines qui viennent du Maroc; elles entrent dans la composition du bou-khor. On prend à cet effet du serr'in, du mastic, du girofle, du benjoin, etc. On pile le tout ensemble. La poudre obtenue est pétrie dans l'eau et mise sur le feu, dans un vase, jusqu'à ce qu'elle prenne de la consistance. On la retire alors du feu et on en fait des boules qu'on laisse sécher au soleil. C'est ce qu'on appelle le bouk-hor. Il est fait dans les maisons particulières, et on ne trouve au bazar que les élémens qui entrent dans sa composition : on fait brûler du bouk-hor dans les draps de lit, pour les parfumer.

(2) La ville d'El-Kef appartient à la régence de Tunis; mais elle n'est éloignée de la frontière de l'Algérie que de 34 kilomètres en ligne droite. Les points du littoral, par lesquels il est possible de se mettre en communication avec cette ville, sont Tunis et les deux villes algériennes de La Calle et de Bône. La plus rapprochée, qui est La Calle, en est à 90 kilomètres en ligne droite. La tribu algérienne qui borde la frontière en face du Kef est celle de Hanencha, dont il est question plus bas. Cette tribu forte, riche et active, est soumise à l'autorité française. Elle exerce une grande influence sur les transactions qui s'accomplissent par El-Kef entre la régence de Tunis et nos possessions.

(3) La ville de Tébessa appartient à l'Algérie; mais elle n'est éloignée de la frontière de Tunis que

Une caravane partant du Djérid porte des burnous et des haïks. Les Ouled-Si-Jahia-Ben-Taleb prennent une partie de ces effets et donnent des blés en échange. Les Djéridia vendent les blés sur les lieux, laissant une partie de leur chargement à leurs associés de Tebessa, et vont à Tunis avec le reste de leurs marchandises et avec de l'argent. Ils prennent en retour les marchandises de Tunis mentionnées plus haut, fournissent les magasins de Tebessa et portent le reste au Djérid, à Tuggurt, au Zab et à R'ardeïa.

Ahmed-Ben-Mohamed d'Ezgoum, portefaix à Tunis, partit, il y a deux ans, de cette ville pour Tebessa, avec une caravane composée de :

5 chameaux,
7 mulets,
5 marchands djéridia,
2 chameliers djéridia.

Les chameaux portaient chacun 4 quintaux de marchandises. C'est la charge ordinaire ; chaque mulet portait 2 quintaux. La valeur de la charge d'un chameau, en marchandises, est de 3,000 piastres (2,250 francs) (1).

Soit pour les 5 chameaux	11,250
pour les 7 mulets	7,875
TOTAL	19,125

On peut compter 8 départs semblables par an, et, par conséquent, 204,000 piastres (153,000 francs) de marchandises qui vont annuellement de Tunis partie à Tebessa, partie dans le Sahara.

3° Le Djérid. 4° L'Ouad-Souf (2).

Les grandes caravanes du Djérid viennent à Tunis par Kerouan et Zar'ouan. En automne, 3 caravanes, de 100 à 150 chameaux chacune, partent successivement du Djérid, à des intervalles de 20 à 25 jours et apportent des charges de dattes. Dans le courant de l'année, il

---

de 14 kilomètres. Elle est située droit au nord du Djérid, qui est l'oasis tunisienne la plus voisine de l'Algérie. Elle partage, à peu près, par moitié la distance de cette oasis au littoral. Visitée deux fois par des colonnes françaises auxquelles elle n'a opposé aucune résistance, elle accepte pleinement notre domination. Toutefois l'éloignement où elle se trouve des points occupés par nos troupes en rend l'accès difficile aux négocians européens.

(1) Un marchand d'Ezgoum a fait voir à l'auteur du présent Rapport les marchandises qu'il avait achetées à Tunis pour les porter dans le Souf. Il avait 3 charges de chameau et pour 9,000 piastres (6,750 fr.) de marchandises. 80 haïks ou couvertures composent la charge d'un chameau. Il y a des haïks de tout prix, de 20 à 100 piastres. Le plus communément, on porte des haïks ordinaires de 40 piastres. A ce prix, la charge d'un chameau est de 3,200 piastres (2,400 fr.).

(2) Le Djérid est l'oasis la plus occidentale du Sahara tunisien. L'Ouad-Souf est l'oasis la plus orientale du Sahara algérien. Les deux villes de Nefta et Tauzer, dont il est question dans ce rapport, appartiennent au Djérid. La ville d'Ezgoum, déjà mentionnée ci-dessus, appartient à l'Ouad-Souf. Les oasis qui font suite à l'Ouad-Souf, en marchant de l'est à l'ouest, et qui tracent la limite méridionale de l'Algérie, sont celles de l'Ouad-Rir, Temacin, d'Ouaregla et de l'Ouad-Mzab. L'Ouad-Rir, a pour chef-lieu la ville de Tuggurt, et l'Ouad-Mzab, celle de R'ardeïa. Un habitant du Djérid se désigne par le mot de *Djéridi*, et au pluriel *Djeridia*. Un habitant de l'Ouad-Souf se désigne par le mot de *Soufi*, au pluriel *Souafa*, mots qu'on a rencontrés plusieurs fois dans cette notice.

y a d'autres caravanes moins importantes, de 20 à 30 chameaux, qui viennent, à des époques indéterminées (on peut compter 1 caravane par mois), chargées de burnous, de haïks et de couvertures de Gafsa (Battania) (1).

Les chameaux de ces caravanes appartiennent aux Cherfa de Nefta, aux Ouled-Aïssa et aux Brahamia, descendans des deux cheïks Aïssa et Ibrahim, dont les tombeaux sont à R'ardeïa (2).

Si nous ne portons qu'à 100 le nombre des chameaux de chacune des 3 caravanes qui viennent à Tunis avec des dattes, nous aurons..........................	300 chameaux.
Portant à 12 le nombre des petites caravanes, et à 25 le nombre de leurs chameaux, nous aurons encore.....	300 »
Total	600 chameaux.

Ces chameaux repartent de Tunis chargés de denrées achetées dans cette ville par des marchands du Djérid et de l'Ouad-Souf. Les caravanes suivent la route qu'elles ont déjà parcourue par Zar'ouan et Kerouan, ou bien elles se portent sur la frontière de l'Algérie, par Mzèz-el-Bab et Teboursek. Elles suivent surtout cette dernière route, lorsque les marchands de l'Ouad-Souf sont plus nombreux que les marchands du Djérid, attendu que, pour les Souafa, la route dont il s'agit est plus directe et plus sûre.

Les marchands de l'Ouad-Souf viennent à Tunis par Constantine et Bone. Ils vont de l'Ouad-Souf à Constantine, où ils vendent leurs burnous, leurs haïks et leurs dattes. Ils emportent de Constantine de l'argent et des bons sur le trésor, et arrivent à Tunis pour y faire leur pacotille. Les gens de l'Ouad-Souf vendent, à Constantine, les produits de leur industrie, parce que ces produits y trouvent meilleur débit qu'à Tunis. Ils ne nous achètent rien, parce que nous n'avons point de bazars où ils puissent s'approvisionner.

Les 600 chameaux de Cherfa, qui partent annuellement de Tunis, chargés de marchandises pour le Djérid et principalement pour l'Ouad-Souf, peuvent être divisés en 4 caravanes de 150 chameaux chacune, partant tous les 3 mois.

Le 17 juin, une caravane de	25	chameaux	est partie pour le Djérid par Zar'ouan et Kerouan.
Le 19 juin, une caravane de	100	*id.*	est partie pour l'Ouad-Souf par Mzèz-el-Bab et Teboursek.
Total.........	125	chameaux.	

Ces deux caravanes devaient n'en faire qu'une et suivre la même route.

Les Souafa ayant voulu suivre la route frontière de l'Algérie, les Djéridia prirent la voie qu'ils suivent habituellement.

---

(1) Gafsa est une ville de la régence de Tunis; elle est située à l'entrée du Sahara tunisien sur la grande communication commerciale, qui, par Zar'ouan et Kerouan, unit la capitale de la régence à l'oasis du Djérid (voir ci-après, page 25, l'itinéraire entre Tunis et Nefta, qui est la ville principale du Djérid).

(2) Les Cherfa sont sortis de R'ardeïa. Ils possèdent dans cette ville des propriétés et y occupent des magasins comme marchands. Ceux qui sont restés dans l'Ouad-Mzab sont Wahabites; ceux qui sont à Nefta sont devenus Malki.

La caravane du Djérid comptait :

Chameaux	25
Chameliers Cherfa de Nefta	15
Marchands.. { de Nefta	5
Marchands.. { de Tauzer	5
Gens du Djérid, prolétaires à pied, un fusil neuf sur l'épaule, leur argent dans un paquet sur un chameau	30
Nombre d'individus	55

La caravane du Souf comptait :

Chameaux	100
Chameliers Cherfa de Nefta	50
Marchands.. { du Souf	10
Marchands.. { de Khanga	4
Marchands.. { du Djérid	10
Prolétaires.. { de l'Ouad Souf	50
Prolétaires.. { de Ouaregla et de l'Ouad-Rir'	20
Prolétaires.. { Beni-Mzab	7
Habitans de Tuggurt revenant du pèlerinage	25
Nombre d'individus	156

Dans cette caravane, il y avait 500 fusils appartenant, soit aux marchands, soit aux prolétaires. Un marchand d'Ezgoum, pour sa part, en avait 30.

Il devait partir une caravane plus considérable dans la seconde quinzaine du mois d'août.

Telle est la marche du commerce, qui vient puiser des denrées à Tunis pour les répandre dans la partie méridionale de l'Algérie, du Souf à R'ardeïa jusqu'au Ziban. Pour évaluer son importance, nous compterons 500 charges de chameau par an (1), à 3,000 piastres la charge : nous aurons 1 million 500,000 piastres (1,125,000 fr.) de marchandises et 2,000 fusils, passant annuellement de Tunis dans la partie méridionale de l'Algérie.

Les grandes caravanes, qui traversent le beylik dans tous les sens, n'ont rien à craindre sur les routes. Elles sont en force et, par conséquent, respectées. Mais les petites caravanes de 5 à 10 chameaux sont toujours sur le qui-vive, car elles peuvent être attaquées d'un moment à l'autre ,

Au sud, par les Hamama (2);

A l'est, par les Our'ramma (3) ;

A l'ouest, par les Arabes nomades répandus entre Mzêz-el-Bab et El-Kef.

On vient de voir de quelle manière l'Algérie du Sud vient s'approvisionner aux bazars de Tunis. Il est dit que les marchandises sont por-

(1) On a dit qu'il part annuellement de Tunis 600 chameaux pour le Djérid et le Sahara. Il faut compter 500 chameaux pour l'Algérie et laisser les 100 autres pour faire la part des marchandises qui restent dans le Djérid.

(2) Tribu tunisienne dépendant du Djérid.

(3) Tribu tunisienne, qui parcourt les landes situées au sud-est du Djérid et habite les montagnes comprises entre Gabes et R'dames.

tées par les chameaux des Cherfa de Nefta (1), que les marchands sont du Djérid et du Souf, qu'ils répandent leurs marchandises dans l'Ouad-Rir (Tuggurt), dans le Ziban (Biskra) et dans l'Ouad-Mzab (R'ardeïa).

On a dit que Tunis est en possession de ce commerce, parce que les marchands y trouvent ce qu'ils chercheraient en vain en Algérie :

1° De nombreux bazars bien approvisionnés de marchandises à la convenance des acheteurs et à bon marché ;

2° Des fusils et des balles.

Les fusils achetés à Tunis coûtent 27 piastres (20 fr. 25 c.); ils sont vendus dans le Sahara algérien à raison de 40 piastres (30 fr.).

Quant aux bénéfices réalisés sur les autres marchandises, on ne pourra arriver à les connaître d'une manière certaine que sur les lieux ; alors seulement, on pourra comparer les prix de vente aux prix d'achat recueillis à Tunis. Mais on peut affirmer, dès à présent, qu'ils sont considérables, attendu que les marchands du Souf prennent de l'argent à 20 p. 0/0 pour quatre mois au plus, temps nécessaire à l'achat et à la vente des marchandises. Il est permis de supposer qu'ils réalisent pour leur part un bénéfice net égal à l'intérêt perçu par le bailleur de fonds, et que le bénéfice net intégral réalisé par la vente des marchandises est de 40 p. 0/0.

COMMERCE AVEC BONE ET CONSTANTINE.

Le commerce de Tunis avec ces villes se fait par les Beni-Mzab et par des négocians musulmans de Mostaghanem et de Constantine, savoir :

Beni-Mzab		30
Négocians indigènes.	de Mostaghanem (2)	30
	de Constantine	10
Total		70

Ces marchands colporteurs vont par terre de Tunis, soit à Bone, soit à Constantine, montés sur des chevaux ou sur des mulets, avec des marchandises de prix sous un petit volume, au nombre de 10 à 15 individus, bien armés, prêts à se défendre en cas d'attaque dans le beylik de Tunis, se dispersant auprès de la frontière qu'ils franchissent de nuit pour tromper la vigilance des sentinelles arabes.

Chacun de ces colporteurs achète à Tunis pour la somme de 1,000 à 3,000 piastres de marchandises.

Il fait un voyage en 1 mois ou 1 mois 1/2, et retourne à Tunis par mer,

---

(1) Le loyer d'un chameau de Tunis au Djérid ou à l'Ouad-Souf est de 40 piastres pour une charge de 4 quintaux, soit de 10 piastres par quintal (7 fr. 50 c.). Le marchand nourrit le chamelier, et celui-ci fournit l'eau nécessaire aux besoins du marchand.

(2) Il pourra paraître étonnant aux personnes qui connaissent l'Algérie de voir le nom d'une ville située à l'embouchure du chélif figurer dans des relations de commerce qui intéressent l'extrémité orientale de nos possessions et la régence de Tunis. Mais il faut se rappeler que Mostaghanem, habitée autrefois par de grandes familles turques et par un grand nombre de Kouloughlis, a été en partie dépeuplée par les événemens qui ont accompagné ou suivi la prise d'Alger par les Français, qu'une partie de ses habitans s'est réfugiée à Tunis et a dû chercher dans le commerce une compensation aux pertes que la guerre et l'émigration leur avait fait éprouver.

après avoir vendu sa pacotille, sa monture et ses armes. Si l'on prend, pour moyenne de la durée du voyage, 1 mois 1/4, et de la valeur des denrées par voyage, 2,000 piastres, on aura, par individu et par an, 10 voyages à raison de 20,000 piastres : soit pour les 70 colporteurs, par an, 1 million 400,000 piastres. Tel est approximativement le chiffre annuel de ce commerce.

Quant aux bénéfices réalisés, ils se déduisent d'une manière bien simple, attendu que ces colporteurs vendent en Algérie 20 francs ce qu'ils ont acheté 20 piastres à Tunis. Ainsi, le chiffre de l'importation en Algérie étant de 1 million 400,000 francs, le bénéfice brut sera le quart de cette somme ou 350,000 francs.

En d'autres termes, 100 piastres de marchandises prises à Tunis donnent en Algérie 100 francs, qui représentent 133 piastres 1/3. Un marchand colporteur gagne donc, en un voyage, environ 33 p. 0/0.

Le commerce de Tunis avec Bone et Constantine comprend les marchandises suivantes :

			piastres.
Bonnets rouges, petit modèle, achetés à Tunis		la douze.	60
Soie de diverses couleurs		la livre.	30
Fichus de soie appelés Fakris		la douze.	36
Burnous du Djérid et de Djerba (1), garnis en soie		le burnous.	25
Haïks	du Djérid, tissus laine et soie (pour homme)	le haïk.	60
	de Djerba, tissus laine et soie (pour femme)	id.	40
Couvertures de Gafsa pesant 20 kilogrammes		la couverture	80
Ceintures	de Djerba, teintes à Tunis	la ceinture.	30
	appelées Kamar	id.	7
Turbans de l'Inde		le turban.	60
Etoffes de soie de la Syrie et de l'Inde, appelées Garmesoud		la pièce de 15 mètres.	50
Djebba	pour homme, en laine et soie	la djebba.	60
	pour femme, en taffetas	id.	80
Cordons et tresses de soie		la livre.	35
Fil	moitié soie et argent	id.	150
	moitié soie et or	id.	150
Essence de rose commune		le mitkal.	5
Paillettes d'or		l'once.	20
Musc	qualité supérieure	id.	100
	id. inférieure	id.	40
Ambre	qualité supérieure	id.	10
	id. inférieure	id.	3
Bois d'aloès	qualité supérieure	la livre.	50
	id. inférieure	id.	30
Bagues en or, avec pierres fines		la bague.	10 à 100
Colliers de perles		l'once.	300 à 1000
Bracelets	en corne de buffle, avec garniture en or	la paire.	40
	en or, se vendant au poids	le mitkal.	10
Grandes boucles d'oreilles	en or et en argent, se vendant au poids	le mitkal d'or.	10
Anneaux pour les pieds		le mitkal d'argent.	7
Corail	belle qualité, de gros échantillon non travaillé	la livre.	100
	long et mince, non travaillé	id.	40
	travaillé, en grains ronds, pour chapelets et colliers	l'once.	12

(1) Ile tunisienne située vers la limite méridionale de la régence.

Le commerce dont il s'agit était autrefois bien plus considérable. Il occupait environ 1,000 marchands colporteurs, et comprenait en outre les marchandises du Souk-el-Falga et du Souk-el-Garana dont il a été fait mention.

Les commerçans français en Algérie fournissent aujourd'hui ces marchandises aux Beni-Mzab. Ceux-ci les achètent en gros et les revendent aux détaillans musulmans ou juifs des villes de l'Algérie.

Quant aux articles que l'on vient d'énumérer, le commerce français n'a pu encore les écarter, attendu que tout ce qui est fourni par nos fabriques s'est trouvé jusqu'à ce jour bien inférieur aux produits de manufacture tunisienne.

Ainsi nos *bonnets rouges* sont d'un tissu léger et perdent promptement leur couleur. On les vend, il est vrai, 1 fr. 50 c. le bonnet; mais les Arabes préfèrent les bonnets de Tunis qu'ils paient 5 francs.

Nos burnous se vendent 12 francs, ceux de Tunis 25 francs. Les premiers sont usés après un lavage, tandis que les autres durent en quelque sorte indéfiniment.

Nos haïks sont vendus 30 francs, ceux de Tunis 40 et 60 francs. Les nôtres ont un tissu lâche et se déchirent promptement, tandis que les haïks de Tunis font un long service.

Les kamar de manufacture française perdent vite leur couleur et leur lustre ; à prix égal, ils sont bien inférieurs aux kamar de Tunis.

Notre essence de rose n'est pas autre chose que de l'huile parfumée. Notre soie, à prix égal, est loin de valoir celle de Tunis.

En résumé, les produits de fabrique française sont inférieurs aux produits de Tunis, et le bon marché de certains articles ne saurait séduire l'acheteur, parce qu'il n'est qu'illusoire. Cette contrefaçon mal entendue a jeté sur la fabrication française un tel discrédit, que les articles qui en proviennent sont réputés généralement mauvais et sont partout peu recherchés.

RELATIONS AVEC LE SOUDAN.

Les marchandises de Tunis, qui vont à R'ardeïa par le Djérid et l'Ouad-Souf, sont prises par les Chaamba de Metlili, qui les portent au Touat. On croit devoir se borner, quant à présent, à cette simple indication, sauf à faire étudier plus tard les détails de ce commerce sur les lieux (1).

L'intérieur de l'Afrique, pays des Touareg et pays des Noirs, est d'autre part approvisionné sur une grande échelle par les Fezzaniens et par les R'damsia. Les premiers prennent les marchandises au Caire et à Tripoli, les seconds les prennent partie à Tripoli et partie à Tunis.

On ne s'occupera ici que du commerce de R'dames avec Tunis.

(1) C'est à R'ardeïa (Ouad-Mzab) et au Touat qu'on trouvera les élémens du commerce du nord de l'Afrique avec Tombouktou.

Avant l'expédition faite, il y a dix ans, par Ahmed, Pacha de Tripoli, contre les Nefouça (Berbères Wahabites) et les Arabes Malki (1) des montagnes qui s'étendent de l'est à l'ouest à deux ou trois journées au sud de la côte, les communications entre les R'dames et Tripoli étaient interceptées par ces montagnards. Bien avant cette époque le major Laing fut obligé, pour se rendre de l'un à l'autre point, de faire un long circuit en prenant la route de Fezzan (2). Alors tout le commerce du Soudan par R'dames se portait sur Tunis. Depuis la pacification de ces montagnes les rôles ont changé. Aujourd'hui tout individu peut voyager isolément de R'dames à Tripoli; tandis que, de R'dames à Tunis par Gabès, on se trouve à la merci des Arabes Our'ramma, groupés dans les montagnes autour de Ksar Moddenin, sur la frontière de Tunis et de Tripoli. Aussi est-il arrivé que les caravanes ne vont plus directement par terre de R'dames à Tunis. Elles vont de R'dames à Tripoli, où elles trouvent à vendre les denrées principales, poudre d'or, ivoire, esclaves, plumes d'autruche, séné, étoffes de coton fabriquées au Soudan. Quelques marchands R'damsi viennent de Tripoli à Tunis par mer; mais ils n'apportent que des denrées de peu de valeur. Ils se dispensent surtout d'apporter de la poudre d'or, attendu que cette matière précieuse a été qualifiée de marchandise et imposée comme telle, à l'entrée de Tunis, au taux fixe de 3 p. 0/0 *ad valorem.*

Ainsi la pacification des montagnes de Tripoli, les razias des Our'ramma, dans le beylik de Tunis, l'affranchissement des esclaves et l'impôt perçu sur la poudre d'or sont autant de causes qui ont fait perdre à Tunis le commerce d'importation des produits du Soudan.

Quant à l'exportation, il n'en est pas de même, attendu que Tunis a un grand nombre de bazars où l'on trouve toutes les marchandises qu'on peut désirer. Beaucoup de R'damsia viennent donc à Tunis, plutôt pour s'y approvisionner en partie que pour y vendre leurs denrées. Ils viennent, comme on l'a dit, de Tripoli par mer.

La dernière caravane de Tunis pour R'dames, par la voie de terre, est partie en 1845.

Elle comptait :

100 chameaux du Djébel-Douirat,
9 marchands de R'dames.

Il y avait en outre les chameliers et des prolétaires de R'dames à la suite.

Le chargement de cette caravane se composait des marchandises suivantes :

			pi.	kh.
Soie grége teinte en rouge....................		la livre.	4	12
Draps de qualité inférieure, verts, rouges......		le pic de $0^{m}68$	4	»
Burnous. ...	Djébaili de 12 pouces (on les fait garnir en soie blanche).......	le burnous.	25	»
	en drap rouge ou vert, 10 pouces, avec garniture de soie rouge.	id.	14	»

(1) Cette indication se rapporte à l'un des quatre rites orthodoxes, qui partagent l'islamisme. Le rite Malki est le plus important des quatre; il embrasse toute l'Afrique septentrionale et en particulier l'Algérie. Les Wahabites sont schismatiques, ce sont les protestans du Mahométisme. L'Ouad-Mzab, dont il est fréquemment question dans le présent rapport, appartient à cette secte.

(2) L'auteur du présent Rapport a trouvé à Tunis le khabir du major Laing. Il en a reçu quelques renseignemens sur ce voyageur et sur la géographie du pachalik de Tripoli.

		pi.	kh.
Lames de sabre..............................	la lame.	5	»
Toiles de coton..............................	le pic arabe.	»	4
Taffetas rouge, jaune et vert................	la pièce de 40 pics ar.	20	»
Verroteries de toute espèce.			
Essence de rose ordinaire....................	le mitkal.	10	»
Les marchandises du Souk-el-Garana énumérées pages 13 et 14 (1).			
Grandes chachias (bonnets rouges) portés par les Touariks............................	le bonnet.	7	»

Telles sont les marchandises qui vont du nord au centre de l'Afrique, de Tunis, de Tripoli au Soudan.

On a dit que la dernière caravane de Tunis à R'dames comptait 100 chameaux et 9 marchands R'damsi. Il est à supposer que les caravanes antérieures étaient plus importantes.

Une caravane, partie de Tunis il y a 10 ans, comptait :

300 chameaux du Djebel Douirat,
50 marchands de R'dames.

Il partait ainsi de Tunis, tous les ans, en automne, une caravane de 300 chameaux et plus. La caravane revenait 10 mois après, séjournait 2 mois à Tunis et repartait pour R'dames.

On suivra maintenant les marchandises jusqu'à Kanou, point extrême du pays des Noirs, où s'arrêtent généralement les R'damsia.

Les marchandises vont d'abord de R'dames à R'at. Elles sont portées par les chameaux des Arabes Ouled Billel, qui demeurent aux portes de R'dames. Il part de cette ville, tous les ans, au commencement de l'hiver, une caravane de 300 chameaux et plus. Ce sont les marchandises achetées à Tunis et à Tripoli qu'on expédie.

Les marchandises prises à Tunis, il y a 10 ans, étaient expédiées à R'at, après 1 mois de séjour à R'dames. La caravane comptait encore 300 chameaux, mais elle n'était plus que de 10 marchands. Les autres restaient à R'dames, laissant partir leurs marchandises sous la responsabilité de leurs chameliers ou de leurs esclaves. Elles étaient adressées soit à un parent associé, établi à R'at ou à Kanou, soit à un négociant commissionnaire (2).

---

(1) A l'exception, toutefois, de l'alun, du tartre, de l'indigo, de l'amadou, du café, du poivre et du sel. Au Soudan, on mange du gourou et on ne prend point de café. Il y a dans le Soudan du poivre rouge à petites capsules. On y récolte beaucoup de coton, dont on fabrique des fils et des tissus. Ces tissus sont à petites bandes cousues les unes aux autres, pour former la largeur qui convient aux Foulah et aux Djebba. Les toiles de Tombouktou sont un peu plus larges. Les toiles de coton d'Europe se vendent au Soudan. L'auteur de ce rapport a vu à Tunis une djebba portée par un R'damsi, et dont la toile, achetée par lui à Noufi, était venue d'Angleterre par les bouches du Dioliba (Niger).

(2) L'auteur de ce rapport a vu à Tunis un négociant de R'dames, ou plutôt des Arabes des Ouled-Billel. Le négociant était venu de Kanou ; il est marié à R'at et a cinq frères, qui sont tous ses associés. Pendant qu'il fait ses achats à Tunis, un de ses frères est à Tripoli pour compléter la pacotille. Ils devaient partir ensemble pour R'dames, où se tiennent les deux frères qui sont chargés de recevoir les marchandises expédiées du Soudan. Le cinquième frère est à Kanou, le sixième à Tombouktou.

R'dames fait aussi du commerce avec Tombouktou par le Touat.

La route de R'dames à R'at étant parfaitement sûre, il arrive souvent que la caravane se fractionne et que les marchandises ne sont pas toutes expédiées le même jour.

Les caravanes arrivent à R'at 20 jours après le départ de R'dames. A la même époque arrivent :

1° Une caravane du Fezzan de 100 charges de blé et de dattes ;

2° Une caravane du Touat de 30 chameaux, avec des haïks du Touat, de l'argent et de l'or ;

3° La caravane de Kanou avec 300 chameaux et 500 esclaves.

Les chameaux de cette dernière caravane sont chargés en partie de provisions pour les esclaves, et, en outre, des marchandises du Soudan que l'on a déjà énumérées.

R'at n'est qu'un village de peu d'importance, quant à sa population. Mais en hiver, au moment où les caravanes y arrivent des quatre points cardinaux, il devient un centre commercial très considérable. C'est là que les denrées du Nord et du Sud sont échangées entre les marchands de R'dames et les marchands venus de Kanou.

Les Touati ne prennent à R'at que des esclaves et des toiles de coton bleues du Soudan.

Les Fezzaniens prennent des esclaves, des peaux de bœuf, des haïks du Touat et du Souf. Marzouk, chef-lieu du Fezzan, est d'ailleurs un marché tout aussi important que R'at.

Parmi les marchands de R'dames arrivés à R'at, il en est quelques-uns qui poussent jusqu'à Kanou pour réaliser un double profit.

A Kanou ils tirent un meilleur parti de leurs marchandises, et ils achètent les denrées du Soudan de première main.

Les chameaux qui font le trajet de R'at à Kanou, *et vice versa*, appartiennent aux Touareg de Ahir. Ce sont ces Touareg principalement qui font le commerce entre Kanou et R'at.

Il y a 40 jours de marche de R'at à Ahir.

Il y a 20 jours de Ahir à Kanou.

Indépendamment de la grande caravane de Kanou, dont il a été parlé, il arrive à R'at, dans le courant de l'année, des caravanes partielles.

On compte annuellement pour les exportations du Soudan à R'at :

Marchandises.............	de 500 à 600 charges de chameau.
Esclaves.....................	de 700 à 800.

Les Fezzaniens sont constamment sur la route du Fezzan à R'at. Ils approvisionnent ainsi cette localité et le pays des Touareg de blé et de dattes.

Il arrive dans le courant de l'année, de R'dames à Tripoli, de 50 à 60 charges d'ivoire, la charge de 2 quintaux 1/2 (125 kilog.). On l'achète à Tripoli de 500 à 550 piastres le quintal.

Cet ivoire vaut à R'at 240 piastres le quintal.

Il est difficile d'apprécier la quantité de poudre d'or exportée du Soudan par les R'damsia, attendu qu'ils ne portent pas toujours cette matière sur les marchés. Il y a, à R'dames, plus de 20 marchands qui ont de 30 à 50 livres de poudre d'or. Cet or, fruit de plusieurs années de commerce, est soigneusement conservé. Il constitue un capital improductif.

La poudre d'or à Tripoli est vendue par les R'damsia, à raison de 15 piastres le mitkal (11 fr. 25 c.). Il faut 6 mitkals 66 pour 1 once. L'once de poudre d'or vaut donc 100 piastres et par conséquent la livre 1,600 piastres. La fortune de celui qui possède 50 livres de poudre d'or est donc de 80,000 piastres.

La poudre d'or vaut à R'dames 12 piastres le mitkal (9 fr.).

Elle vaut 10 piastres 1/2 le mitkal à R'at, 9 piastres 1/3 dans le Soudan et 15 piastres à Tripoli.

PRIX DES MARCHANDISES

	à R'at.		à R'dames.		à Tunis.	
	pi.	kh.	pi.	kh.	pi.	kh.
Une peau de bœuf tannée....	5	»	7	»	15	»
Gour, une noix..............	»	1	»	3	»	6
Djebba appelée Samia (grande blouse du Soudan).........	14	»	20	»	30	»
					à Tripoli.	
Séné (le quintal) (1)..........	21	»	25	»	40	»
Plumes d'autruche, une peau avec sa plume.............	40	»	55	»	100	»

Quant aux marchandises qui de Tunis arrivent à R'at, leurs prix se modifient ainsi :

	PRIX			
	à Tunis.		à R'at.	
	pi.	kh.	pi.	kh.
Draps grossiers, rouges, verts (le pic de 0m 68).............................	4	»	10	»
Un burnous en drap, avec garniture de soie.	14	»	30	»
Toiles de coton écrues (Malti) (le pic de 0m 488).............................	»	4	»	10

Pour compléter les élémens du commerce de Tunis avec le Soudan, il reste à parler du prix des transports.

TRANSPORTS.

De Tripoli à R'dames	15 jours	10 piastres	le quintal.
De R'dames à R'at	20 id.	13 id.	id.
De R'at à Ahir.............	40 id.	56 id.	la charge.
De Ahir à Kanou...........	20 id.	28 id.	id.

Dans les longs trajets, les chameaux ne portent au plus que 3 quintaux. Prenant ce chiffre pour base, on aura :

	PRIX TOTAL.				PRIX PAR JOUR.			
	le quintal.		la charge.		le quintal.		la charge.	
	pi.	kh.	pi.	kh.	pi.	kh.	pi.	kh.
De Tripoli à R'dames...........	10	»	30	»	»	12	2	5
De R'dames à R'at..............	13	»	39	»	»	10	2	»
De R'at à Ahir..................	19	»	57	»	»	8	1	7
De Ahir à Kanou...............	9	»	27	»	»	7	1	5

(1) Il arrive annuellement de R'at à R'dames de 400 à 600 charges de séné. Ce séné est chargé et apporté à R'dames par les Touareg. Ceux-ci portent encore à R'dames de l'alun, qu'ils trouvent et chargent auprès de R'at. Cet alun est vendu, à R'dames, aux Arabes, et ne va point à Tripoli.

ROUTE DE TUNIS AU SOUF PAR LE DJÉRID.

Une caravane de 200 chameaux est partie le 25 septembre de Tunis pour le Djérid et le Souf. Elle portait des marchandises dans ces deux localités; avec elle cheminaient des Djeridia et des Souafa qui rentraient dans leurs foyers, portant chacun un fusil et l'argent qu'ils avaient amassé lentement à Tunis.

Le 15 octobre, la caravane arriva à Ezgoum (Souf). La durée de ce voyage a été par conséquent de 21 jours, ainsi que l'indique l'itinéraire ci-après :

DURÉE du Voyage.	Journées de marche.	Heures de marche.	ROUTE.	OBSERVATIONS.
25 septembre.	1	h ' 10 »	S.-S.-E.	De Tunis au village de Turki, au-delà de Croumbalia.
26 id.....	1	5 / 3 / 3 — 11 »	id. / S.-S.-O. / id.	De Turki à la forêt de Khanga. / De Khanga au Fondouk. / du Fondouk à El-Biar (3 puits).
27 id.....	1	11 »	id.	D'El-Biar à Kérouan.
28 id. ...	1/2	4 30	id.	
Du 28 au 2 octobre ..	»	»	»	Séjour à Kérouan.
3 id.....	1	11 30	S.-O.	De Kérouan à Gafsa.
4 id.....	1	11 30	id.	
5 id.....	1	12 »	id.	
6 id.....	1	12 »	id.	
7 id.....	»	»	»	Séjour à Gafsa.
8 id.....	1	11 30	S.-O.	De Gafsa à Tauzer.
9 id.....	1	8 »	id.	
10 id.....	1/2	5 »	O. 1/4 S.	de Tauzer à Nefta.
Du 10 au 12.	»	»	»	Séjour à Nefta.
13 id....	1	8 30	O.-S.-O.	De Nefta au puits de Bou-Nab (1).
14 id.....	1	5 / 4 — 9 »	id.	
15 id.....	1	9 30	id.	Du puits de Bou-Nab à Lebirs. / De Lebirs à Deblla (Souf).
21	13	135		De Tunis au Souf.

La carte du beylik de Tunis étant dressée en partie, on peut y suivre la route de Tunis à Kérouan, et déterminer ainsi la marche d'une

(1) Le puits de Bou-Nab, sur la route de Nefta à Debila, est à égale distance de ces deux points. Il est appelé aussi Bir-Djédid et Bou-Gamza.

grande caravane, c'est-à-dire le nombre de kilomètres parcourus par journée et par heure.

La route de Tunis à Nefta se développe toujours en plaine avec des pentes peu sensibles. Elle est coupée par quelques rivières qui ne portent que les eaux de pluie. Ces courans vont de l'Ouest à l'Est et ont de 50 à 100 mètres de largeur. Ils viennent de la chaîne de montagnes qui s'étend de Djebel Kournin à Zar'ouan et Gafsa. La partie de cette route comprise entre Tunis et le Fondouk est aussi la route de Sousse et de Gabes. Elle ne compte pas moins de 20 sentiers battus par les pieds des chameaux, et répond par son importance à une de nos routes royales de première classe. Au-delà du Fondouk, la route du Djérid s'éloigne de la route de Gabes et n'offre plus généralement que 10 sentiers; elle peut être considérée alors comme route royale de second ordre.

La caravane de Tunis, dont il vient d'être parlé, était composée ainsi qu'il suit :

Chameaux	200
Anes, mulets et chevaux	350
Chameliers	65
Marchands	30
Cheikhs du Djérid et kadi de Nefta	14
Hommes	500
Femmes	40
Enfans	15
TOTAL	664

Chameaux et chameliers.

45	chameaux	étaient conduits par des chameliers de Sfax.
9	—	appartenant au Khasnadar marchaient avec des chameliers de Tunis.
2	—	avec un chamelier de Gabes demeurant à Tunis.
100	—	marchaient avec les chameliers Cherfa de Nefta.
44	—	appartenaient à des Souafa qui les conduisaient.
200	chameaux.	

Les marchands de Sfax avaient :

15	chameaux	chargés de fèves pour Nefta.
10	—	— de myrte pour Nefta (1).
20	—	loués aux marchands.
45	chameaux.	

Les chameliers de Tunis et du Djérid avaient loué leurs chameaux aux marchands de la caravane.

(1) Le myrte (gommam) pousse naturellement sur les montagnes au nord de Baja. Les chevaux des femmes arabes, lustrés avec de l'huile, sont parfumés avec du myrte et des boutons de roses pilés ensemble.

Les Souafa avaient :

15	chameaux	appartenant aux marchands du Souf.
5	—	loués.
10	—	chargés de myrte.
14	—	portant des bagages, des femmes et des enfans.
44	chameaux.	

La caravane comptait donc :

15	chameaux	chargés	de fèves.
20	—	—	de myrte.
151	—	—	de marchandises prises à Tunis.
14	—	—	de bagages.
200	chameaux.		

Les chameliers de Tunis et de Sfax comptaient prendre à Nefta des dattes Horra et Degla pour les porter à Tunis.

De Nefta au Souf, la caravane comptait 120 chameaux, savoir :

10	chameaux	chargés	de myrte.
14	—	—	de bagages.
96	—	—	de marchandises.

plus 95 ânes.

Le nombre des individus était de :

35	Chameliers (15 Cherfa et 20 Souafa).
20	Marchands (11 Djéridia et 9 Souafa).
300	Hommes (240 Souafa, 11 Ouareglia, 25 de l'Ouad-Rir et du Ziban, 24 Mzabia) (1).
30	Femmes.... } du Souf.
10	Enfans..... } du Souf.
395	individus et 300 fusils.

Les 10 marchands Djéridia, qui sont restés à Nefta avec leurs 55 charges de chameau, vendront dans cette ville une partie de leur pacotille et porteront le reste dans le Souf, à Ouaregla et à Tuggurt. Des colporteurs répandront ces denrées jusqu'au Ziban.

De même, les marchandises qui viennent d'arriver au Souf se répandront dans tout le Sahara occidental de l'Algérie.

Sur les 10 marchands qui sont restés à Nefta, on en signalera 2 pour mieux spécifier les opérations du trafic.

L'un est originaire de l'Ouad (2); l'autre est de R'dames. L'un et l'autre ont pris à Tunis les marchandises qui, de ce point, vont à R'dames (3). Ils partiront de l'Ouad avec les caravanes de cette ville, le premier pour R'dames, le second pour le R'at (4).

(1) Les Souafa sont les gens de l'Ouad-Souf; les Ouareglia sont les habitans de Ouaregla, l'une des oasis frontières de l'Algérie. L'Ouad-Rir est l'oasis frontière dont le chef-lieu est Tuggurt. Le Ziban est une oasis située au nord de l'Ouad-Rir. Elle a pour chef-lieu la ville de Biskra occupée, comme on sait, par une garnison française.

(2) Chef-lieu de l'Ouad-Souf.

(3) Ville-oasis de la régence de Tripoli, située à 13 journées de marche de cette capitale.

(4) Ville-oasis située au sud de R'dames.

Les R'damsia ou marchands de R'dames ont des droits à payer à la sortie de Tunis et à l'entrée à Tripoli, avant d'atteindre R'dames et R'at. A leur retour de R'at, ils ont à acquitter de nouveaux droits, soit à R'dames, soit à Tripoli.

Le R'damsi dont il est question évite tous ces droits en allant de Tunis à R'at par El-Ouad. Ce fait est très remarquable; il montre comment le commerce tend à se déplacer, lorsqu'il se trouve entravé.

On va directement de l'Ouad à R'at en 34 jours. On parcourt un espace de 12 journées sans rencontrer d'eau. Il n'y a d'ailleurs que 4 ans que cette route est fréquentée; c'est depuis l'époque où le pacha de Tripoli a établi des droits à R'dames.

On peut évaluer à 3,000 piastres la valeur d'une charge de marchandises. Comptant 130 chameaux chargés pour le Sahara algérien, on a ainsi : en marchandises........................ 390,000 piastres; plus, pour 500 fusils à 28 piastres l'un........... 14,000 id.

Total..............................	404,000 piastres.

Les marchandises sont vendues au Souf 20 p. 0/0 au-dessus du prix d'achat; à Tuggurt, 30 p. 0/0, quelquefois plus, quelquefois moins, suivant la rareté ou l'abondance des denrées.

Les prix des transports (la charge d'un chameau étant de 4 quintaux) sont :

De Tunis...	à Nefta...............	15	piastres	par quintal.
	au Souf..............	17	id.	id.
Du Souf à Tuggurt.................		16	id.	la charge.

Une personne montant un chameau chargé, de Tunis au Souf, paie 25 piastres.

Les droits, à la sortie de Tunis, sont :

		piast.
Pour un fusil....................................		» 1/4
Pour une charge...	de chameau.................	2 1/4
	d'âne.......................	1 1/8

Ces droits ne concernent que les sujets du bey. Quant aux Souafa, il suffit qu'un chaouch, drogman du consulat, les accompagne à la porte de la ville et les signale comme sujets français pour qu'ils n'aient rien à payer.

A la sortie de Nefta, il y a aussi des droits ; mais les Souafa campent hors de la ville, et les autorités ne leur demandent rien.

La caravane n'est entrée que dans la ville de Kérouan.

Les dépenses du Fondouk ou Caravansérail ont été de :

» fr.	10 c.	pour une chambre,	par jour.
»	05	pour un âne,	id.
»	05	pour un chameau,	id.

DONNÉES STATISTIQUES SUR LE SOUF.

NOMS DES VILLES.	Nombre de fusils (1).	Nombre de dattiers.	Impôt annuel payé au Cheikh de Tuggurt.	Nombre de Koubar (2).	Marchands qui vont à Tunis (3).	Marchands qui vont à Constantine (4).	Esclaves exportés du Souf, par an.	Chameaux allant chercher du blé au Ziban (5).
			piastres.					
Debile.........	150	2,000	300	4	»	»	»	30
El-Behima.....	350	3,000	800	6	4	10	10	80
Ezgoum.......	1,000	3,000	800	10	30	30	100	80
Tar'zout.......	1,000	4,000	800	12	40	150	200	180
Kouinin.......	2,000	4,000	800	15	50	150	250	200
Goumar.......	2,000	6,000	2,000	15	100	200	150	300
El-Ouad.......	6,000	16,000	»	20	100	»	(6)	»
TOTAUX....	12,500	38,000	5,500	82	324	540	710	870

(1) Le nombre des fusils, multiplié par trois, donnera le chiffre de la population : 37,500.

(2) Chaque ville du Souf est administrée séparément par un conseil de notables appelés Koubar. Chaque notable est le représentant d'une tribu ou section de tribu, et nommé par elle. Cette nomination est sanctionnée par le cheikh de Tuggurt, l'Ouad excepté, cette ville ne reconnaissant pas la suprématie du Cheikh Ben-Djellab qui commande à Tuggurt.

(3) Les marchands qui vont à Tunis commercent avec un capital de 2,000 piastres au moins, de 14,000 piastres au plus. On donne, ci-après, un état des marchandises qui s'importent de Tunis au Souf, et dans tout le Sahara oriental.

On compte, en outre, 100 marchands de Tauzer, 200 de Nefta, qui font le même commerce.

Ces marchands Souafa et Djeridia font un ou deux voyages par an; mais ils ne se déplacent pas tous, attendu qu'ils forment des associations de trois et quatre personnes.

(4) Les marchands qui vont à Constantine y portent des dattes, du tabac, des œufs d'autruche, du teber (poudre d'or) en petite quantité, et principalement des burnous et des haïks.

(5) Ces chameaux font deux voyages par mois. L'Ouad achète le blé aux autres villes du Souf.

(6) Les esclaves sont achetés à R'at et à R'dames par les gens de l'Ouad, et achetés à ces derniers par les marchands des autres villes du Souf, qui les conduisent à Tuggurt et dans le Tell, chez les Telar'ma, les Oulad-Ahd-el-Nour, et les autres tribus de la dépendance de Constantine.

Un esclave coûte au Souf 400 piastres; il est vendu dans le Tell 500 francs.

DENRÉES ET ARTICLES DE TUNIS

Importés au Souf et dans le Sahara oriental par les marchands Souafa et Djéridia.

DÉSIGNATION DES DENRÉES.	Quantités.	Prix.	Sommes	*OBSERVATIONS.*
			pi.	
Bonnets rouges, Galabouch	48 bonnets.	6 à 8 piastres.	336	
Bonnets rouges, Galeb-chat	48 id.	3 à 4 id.	168	
Bonnets rouges, S'ak'es	48 id.	2 ½ à 3 ¼ id.	144	
Chambirs, belle qualité	20 pièces.	12 id.	240	Tissus de soie noire portés sur la tête par les femmes; chaque pièce est de 4 chambirs.
Chambirs, Kharadji	6 id.	42 id.	252	Chaque pièce est de 28 chambirs.
Tegret-gregui	40 douzes.	20 id.	800	Fichus de soie noire avec bords rouges.
Id. avec fils en argent	6 id.	45 à 48 id.	276	Fichus de couleurs diverses
Madapolam (Ambarguis)	15 pièces.	13 id.	195	
Toile de coton (Malti)	10 id.	10 id.	100	
Id. teinte en bleu	30 id.	10 id.	300	
Mouchoirs rouges	20 douzes.	5 id.	100	
Soie blanche (Khania)	100 livres.	25 id.	2,500	
Soie en couleur, belle qualité	30 id.	27 id.	810	Il y a des qualités inférieures qui ont aussi du débit.
Essence de rose	50 mitkal.	5 id.	250	
Civette	30 onces.	8 ½ id	255	
Musc de l'Inde (belle qualité)	1 id.	80 à 100 id.	100	
Corail mguergueb (belle qualité)	10 livres.	100 id.	1,000	
Fusils, Djeziri	10 fusils.	27 à 30 id.	280	
Fusils, halfaoui	10 id.	20 à 25 id.	230	
Pistolets	2 paires.	30 id.	60	On prend des pistolets à tout prix.
Balles de plomb	1/4 quintal.	30 à 35 id.	8	
Acier	1/4 id.	30 à 35 id.	8	
Soufre	1/4 id.	25 à 30 id.	7	
Gomme laque (Louk)	1/4 id.	100 à 110 id.	26	
Tartre	1/4 id.	80 id.	20	
Alun	1/4 id.	20 à 25 id.	6	
Kermès	10 livres.	8 à 9 id.	80	
Girofle	10 id.	1 ¼ à 1 ½ id.	13	
Benjoin	10 id.	3 id.	30	
Bouk-hor-Soudan	10 id.	2 id.	20	Parfum tiré du Soudan.
Mastic	10 id.	6 id.	60	
Serr'in	1/4 quintal.	50 à 60 id.	13	Racines tirées du Maroc. Elles entrent dans la composition des parfums (bouk-hor)
Miroirs pour femme	5 douzes.	1 ¾ id.	9	
Ouda' (Coquillages)	»	»	»	Servant de monnaie au Soudan et de parure aux Arabes
Verroteries	10 livres.	1 ½ à 1 ¾ id.	15	
Petites boîtes pour parfums	10 douzes.	1 ½ id.	15	
Aiguilles à coudre	1 mille.	40 à 50 kharoub.	3	
Id. pour sellier	5 id.	2 piastres.	10	
Fil pour belv'a	10 livres.	1 ¼ à 1 ½ d.	13	
Fil blanc en pelotes	10 id.	2 ½ d.	25	
Sucre en pain	20 id.	10 à 12 kharoub.	15	
Cassonade	20 id.	6 à 7 id.	8	
Café	10 id	1 piastre.	10	
Papier, blanc, fort	2 rames.	6 à 7 id.	12	
Papier, gris	5 id.	1 ½ à 1 ¾ id.	8	
TOTAL	...	...	8,834	

Tels sont les articles achetés à Tunis par les marchands du Souf et du Djérid, pour être importés et vendus par eux au Souf et à Tuggurt. De ce dernier point, ces articles se répandent au Sud et au Nord, à Ouaregla et dans le Ziban.

Les marchands du Souf vont à Constantine pour y vendre les burnous et les haïks qu'ils apportent du Djérid et de leur pays. De Constantine, ils se rendent, avec des bons sur le trésor, à Tunis, où ils font leurs achats.

Cet état de choses durera tant que nous n'aurons pas à Constantine les articles qu'ils trouvent à Tunis.

La fabrication et la vente de la poudre ayant lieu par régie dans le beylik de Tunis, la poudre anglaise y est introduite en contrebande par Djerba et Gabes. Les gens de Gabes, qui vont au Djérid et au Souf avec des chargemens de henné, portent au Souf de la poudre anglaise (bonne qualité) qu'ils vendent de 1 3/4 à 2 piastres la livre.

Quelques-uns des fusils achetés à Tunis par les Souafa de la caravane portaient, sur le canon, la marque de Zaoué, de Marseille, marchand armurier. Les canons sont achetés à Marseille ; le bois et les batteries sont confectionnés à Tunis.

III.

TRIPOLI.

MOUVEMENT COMMERCIAL EN 1846.

A défaut de documens officiels, on extrait les renseignemens suivans du *Lloyd autrichien* du 23 janvier 1847.

Le mouvement de la navigation du port de Tripoli a présenté les résultats suivans en 1846 :

A l'*entrée* : 108 navires turcs, 35 grecs, 14 toscans, 14 maltais, 14 français, 4 russes, 3 anglais, 2 sardes, 1 autrichien et 1 sicilien ; en total, 196 navires, dont 167 chargés pour une valeur de 720,000 florins (1,872,000 francs).

A la *sortie* : 78 navires turcs, 25 grecs, 15 toscans, 18 maltais, 14 français, 3 anglais, 2 russes, 2 sardes, 1 autrichien et 1 sicilien ; au total, 159 navires, dont 121 chargés pour une valeur de 378,160 florins (983,000 francs).

Le bâtiment autrichien venait d'Alexandrie avec un chargement d'orge et autres grains, d'une valeur de 7,000 florins (18,200 francs), et il est parti sur lest pour Malte.

Dans le port de Bengasi il est entré, en 1846, 10 navires anglais, 5 russes, 7 toscans, 51 turcs, 4 égyptiens, 41 des Etats Barbaresques et 24 grecs; en tout 142 navires, dont 113 chargés.

Les comestibles (en majeure partie de l'*orge*) et les *tabacs* sont importés à Tripoli sur navires turcs, grecs et russes venant de Constantinople, de Salonique, de Volo et de Lemnos. Ces importations, depuis quelques années, ont procuré de beaux bénéfices au commerce. La plupart de ces navires ont opéré leurs retours dans le Levant avec des chargemens de *sel* embarqués à Zoara.

Les *bois*, les *verroteries*, le *papier*, les *drilles*, les *poteries*, la *quincaillerie*, et les articles manufacturés, importés à Tripoli, sont de provenance autrichienne, et arrivent, en seconde main, des entrepôts de Malte et de Livourne. Les *baracans* (étoffes de laine) viennent de Gerbi (régence de Tunis). Le *beurre* est apporté de Bengasi. Tous les autres articles sont apportés de Malte et de Livourne par de petits navires employés au cabotage.

Les exportations consistent en *dents d'éléphant*, *séné*, *peaux*, *quercitron*, *sel*, *huile*, *alizaris*, *tapis*, *burnous*, *plumes d'autruche*, *dattes*, *laines*, *comestibles*, et prennent la voie de Malte et de Livourne ; les *esclaves* noirs, le *sel* et quelques parties de *dattes* sont expédiés dans le Levant. L'*or* en poudre, qui ne figure pas dans le chiffre des exportations, est

dirigé principalement sur Livourne par la voie de Malte et représente une valeur d'environ 140,000 florins (364,000 francs) par an. Il sera parlé plus loin du commerce de l'or.

En 1846, il est arrivé à Tripoli du Fezzan et de R'dames deux caravanes importantes, composées chacune de 250 chameaux chargés de *séné*, d'*ivoire*, de *peaux de bœuf* séchées, de *plumes d'autruche* et d'un peu de *poudre d'or*. Ces caravanes étaient en outre accompagnées de 280 esclaves noirs des deux sexes. Il y est venu 7 ou 8 autres caravanes de 20 à 25 chameaux.

Enfin, entre Morzuk et Tripoli, il existe des relations mensuelles au moyen d'une cinquantaine de chameaux qui apportent du *séné*, du *natron*, de l'*ivoire*, des *dattes*, de la *gomme*, des *plumes d'autruche*, 30 à 40 Nègres, dont la plupart sont envoyés dans les bazars de Constantinople. Ces caravanes emportent en retour divers produits d'Europe, des *tissus de coton* anglais, des *soieries* françaises et italiennes, des *draps* autrichiens et français, des *verreries* communes d'Autriche, de la *coutellerie*, de la *quincaillerie*, des *drogues*, des *denrées coloniales*, des *clous* et des *lames de sabre*.

Du commerce de l'or entre Tripoli et la Nigritie.

Les renseignemens suivans, extraits du *Lloyd autrichien* (1), donnent des détails sur une branche assez importante des transactions entre la régence de Tripoli et l'intérieur du continent africain.

L'exportation de la Nigritie pour les contrées du littoral consiste principalement en *or* et en *esclaves*. Le commerce des esclaves tend toutefois à se ralentir.

L'or est transporté par les caravanes avec quelques marchandises, telles que feuilles de séné, ivoire, cuirs apprêtés (*klabos*), gomme, plumes d'autruche, cire, etc. On trouve l'or, non dans le Soudan même, mais dans les pays situés plus au nord, où il existe plusieurs places de commerce, entre autres Tombouktou, rendez-vous commun des caravanes de l'Algérie et du Maroc.

L'or qui entre dans le commerce de Tripoli et de Tunis est acheté dans les parties les plus éloignées de la Nigritie. Il faut ordinairement 18 mois et jusqu'à 2 ans pour mener à fin une opération, et les négocians les plus riches de R'dames ont établi des dépôts sur divers points. L'or importé est enveloppé dans de la toile. Le métal se présente sous deux formes dans le commerce : *en poudre*, appelée *teber;* c'est le plus pur (il est à plus de 22 carats), et *ouvré* (*messano*). Souvent il est en anneaux, en bracelets et boucles d'oreilles, et s'appelle alors *snadati*. C'est sous ces dernières formes qu'il s'en apporte le plus. Ces ouvrages en or ne sont pas trop imparfaits ; cependant il s'en expédie rarement en Europe ; on les vend en majeure partie dans les régences de Tripoli et de Tunis. L'or est presque toujours allié d'argent, mais jamais de cuivre. On croit que ce dernier métal manque complétement dans l'intérieur de l'Afrique ; aussi le *cuivre vieux* et le *zinc*

(1) *Giornale del Lloyd Austriaco*, 7 octobre 1847.

sont-ils de bons articles d'importation chez les Nègres, qui en font du cuivre jaune.

Le prix de l'or est très variable sur la côte de Barbarie ; ordinairement il est trop élevé à Tripoli et à Tunis pour que ce métal y soit un objet de spéculation. L'or ne sert, dans ces deux places, que comme solde des remises, et il est plus ou moins recherché selon qu'il y a des remises plus ou moins fortes à faire en Europe. A R'dames, Murzuk et Ghat, il est moins cher, mais les caravanes ne s'en dessaisissent que dans les cas d'absolue nécessité. En 1844, le *mitkal* d'or à Tripoli valait, suivant les qualités, de 14 à 16 piastres tunisiennes (de 10 fr. 50 c. à 12 fr.).

Un kilogramme d'or vaut habituellement, à Marseille, 3,430 francs ; en achetant le mitkal à 15 piastres 1/2, 254 mitkals, ou environ 1 kilogramme, coûtent 3,937 piastres (2,952 fr.), et, avec les frais de transport, d'assurance et de commission, 4,560 piastres (3,420 fr.). Tout le bénéfice de l'opération dépend du prix auquel on peut se procurer les piastres. En faisant fabriquer celles-ci en Europe, les profits deviennent assez importans. A R'dames, le mitkal d'or se vend souvent de 10 à 11 piastres, et, à Ghat, 10 piastres. On ne doute pas que, par la suite, cette dernière place n'acquière de l'importance pour le commerce de l'or, les Tuariks qui l'habitent possédant beaucoup de ce métal ou pouvant se le procurer plus aisément que les Arabes de R'dames. Il y aurait donc là un bon trafic à entreprendre, mais il serait imprudent d'acheter le métal en poudre, à moins d'une grande habitude pratique pour distinguer la proportion d'alliage. L'Arabe vend ordinairement tout son assortiment à un prix moyen.

Le commerce de l'or est presque exclusivement aux mains des juifs indigènes et des juifs de Marseille et de Livourne. Ces deux ports reçoivent presque tout l'or exporté en échange des *verroteries*, des *tissus*, du *papier*, de la *quincaillerie*, etc.

IV.

COMMERCE

DE LA FRANCE AVEC LES ÉTATS BARBARESQUES

EN 1845 ET 1846.

(D'après les tableaux de l'Administration des Douanes.)

La valeur *officielle* du commerce de la France avec les Etats Barbaresques (Maroc, Tunis et Tripoli) s'est élevée en 1845 (commerce général) à 12 millions 47,000 francs, et, en 1846, à 12 millions 613,000 fr. Ces chiffres ont peu varié depuis 1831, c'est-à-dire depuis que nos tableaux de Douanes ne présentent plus collectivement avec ce commerce celui de l'Algérie (1). Ce dernier a pris un rapide et considérable accroissement.

Voici, pour 1845 et 1846, la comparaison de l'importation et de l'exportation aux Etats Barbaresques, avec distinction du commerce *général* et du commerce *spécial*.

	1845.		1846.	
	Commerce général.	Commerce spécial.	Commerce général.	Commerce spécial.
	fr.	fr.	fr.	fr.
Importations	8,234,000	7,713,000	7,740,000	6,662,000
Exportations	3,813,000	2,311,000	4,873,000	2,121,000
Totaux	12,047,000	10,024,000	12,613,000	8,783,000

(1) Voir, pour l'*Algérie*, les documens, sous ce titre n°s 207, 226 et 291 de la série.

L'Etat suivant des marchandises importées et exportées expliquera les différences que l'on remarque dans les chiffres ci-dessus.

(Commerce spécial.)	1845.		1846.	
	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.
IMPORTATIONS	kil.	fr.	kil.	fr.
Peaux brutes	1,395,000	3,164,000	713,000	1,810,000
Huile d'olive	3,870,000	3,096,000	3,468,000	2,775,000
Laines en masse	1,188,000	1,195,000	1,720,000	1,750,000
Autres articles	»	258,000	»	327,000
TOTAUX	....	7,713,000	....	6,662,000
EXPORTATIONS.	kil.	fr.	kil.	fr.
Tissus .. de laine	19,950	526,000	22,600	616,000
Tissus .. de coton	8,372	205,000	7,703	174,000
Tissus .. de soie	809	183,000	846	117,000
Tissus .. de lin et de chanvre	13,870	193,000	8,260	115,000
Ouvrages en métaux	51,000	120,000	76,000	66,000
Sucre raffiné	86,000	103,000	41,000	49,000
Or battu ou filé	37	88,000	58	57,000
Poterie, verres et cristaux	»	75,000	70,000	218,000
Peaux... ouvrées	3,300	70,000	3,700	81,000
Peaux... préparées	11,300	46,000	11,000	47,000
Soufre fondu en canon	390,000	66,000	»	»
Mercerie, papiers, livres et gravures	24,000	87,000	7,600	51,000
Autres articles	»	549,000	»	530,000
TOTAUX	....	2,311,000	....	2,121,000

D'après les tableaux qui précèdent, les Etats Barbaresques nous ont envoyé, pour notre consommation, en 1846, moins de peaux brutes et d'huiles d'olive qu'en 1845; mais l'importation des laines en masse a fait des progrès assez marqués.

A l'exception des tissus de laine qui se sont un peu relevés en 1846, sans atteindre toutefois le chiffre de 1844 (40,500 kilogrammes et 1,081,000 francs), les tissus fabriqués en France se sont vendus en moins grande quantité que dans le cours de 1845. C'est tout le contraire de ce qui est arrivé en Algérie où nos tissus de coton trouvent un large débouché, grâce à la protection que leur accorde le Tarif. Il en a été de même des métaux précieux et du sucre raffiné. Il y a eu augmentation sur les poteries et sur les peaux préparées et ouvrées.

Peut-être doit-on attribuer en partie cette diminution de nos envois directs dans les Etats Barbaresques, et par suite, celle de nos retours, au développement que tendent à prendre les transports par caravanes sur les frontières de l'Algérie. Les chiffres de notre commerce général

avec la côte septentrionale d'Afrique attestent un progrès pour les marchandises qui empruntent, pour se répandre en Europe, la voie de nos entrepôts ; quant aux autres produits composant le commerce spécial, peut-être prennent-ils la route de terre et gagnent-ils ensuite nos ports algériens. C'est un point sur lequel les informations officielles ne permettent pas d'émettre une opinion précise.

Le mouvement de la navigation entre la France et les Etats Barbaresques, en 1845 et 1846, s'est décomposé ainsi qu'il suit :

	1845.		1846.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux
A l'entrée dans nos ports	97	10,500	92	10,000
A la sortie de nos ports	1	150	1	800
TOTAUX	98	10,650	93	10,800

En 1845, le pavillon français a couvert 74 navires et 8,000 tonneaux, et, en 1846, 64 navires et 6,200 tonneaux.